

*de Jeteaux.*  
**P. 12 798.8**  
UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

# OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 3 OCTOBRE 1959

---

DISCOURS DE M. LE RECTEUR M. DUBUISSON  
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
AU SART-TILMAN

---

RAPPORT DE M. LE VICE-PRÉSIDENT V. GOTHOT  
SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ  
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1958-1959

---



1959

---

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS  
LE 3 OCTOBRE 1959.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

# OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 3 OCTOBRE 1959

---

DISCOURS DE M. LE RECTEUR M. DUBUISSON  
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
AU SART-TILMAN

---

RAPPORT DE M. LE VICE-PRÉSIDENT V. GOTHOT  
SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ  
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1958-1959

---



1959

---

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

## Séance solennelle d'ouverture des cours

---

*La traditionnelle séance de rentrée s'est déroulée le samedi 3 octobre 1959, devant une très nombreuse assistance.*

*Avant de pénétrer dans la salle, les autorités académiques se recueillent devant le Mémorial aux Morts des deux guerres et Monsieur le Recteur y dépose une gerbe de fleurs. Le clairon sonne « Aux Champs » et l'assistance, debout, s'associe pieusement à cette émouvante cérémonie du souvenir.*

*Le cortège rectoral pénètre ensuite dans l'hémicycle où l'Orchestre de Chambre de la Ville de Liège, placé sous la direction du Maître Bartch, remplaçant M. Quinet, empêché, exécute la « Suite en ré » de J. S. BACH.*

*La Chorale universitaire, dirigée par le Maître F. ANSPACH, chante le « Lamento d'Ariane » de MONTEVERDI.*

*Monsieur le Recteur prend la parole et évoque les figures des disparus en ces termes :*

EXCELLENCES,  
MESSIEURS LES MINISTRES,  
MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

L'Université de Liège, et plus particulièrement la Faculté de Médecine, ont été exceptionnellement éprouvées cette année par le décès des Professeurs DE MUNTER, FIRKET, GUERIN, NEVE DE MEVERGNIES, CHRISTOPHE, DAMAS, FORET, DENOEL, LEGRAYE et BRULL.

Louis de MUNTER est mort à Liège, le 21 octobre 1958, à l'âge de 92 ans.

Il avait obtenu à notre Université le titre d'interne de chirurgie en 1890, puis celui de docteur en médecine en 1891. Immédiatement chirurgien-adjoint aux hospices de Liège, il peut néanmoins effectuer d'enrichissants voyages d'études en France, en Allemagne et en Suède, pour s'initier aux traitements cinésithérapiques.

Chef de travaux en 1913, puis chargé du cours de technique de la cinésithérapie en 1923, il est nommé professeur ordinaire à titre honorifique en 1932.

La Physiothérapie, jusqu'alors quelque peu négligée, trouve en lui un ardent pionnier.

Il fonde des congrès internationaux de physiothérapie à Liège et dans diverses villes européennes. Il crée en 1929 le Centre Antirhumatismal de Liège.

Louis de MUNTER a laissé de nombreuses publications qui ont trait au traitement cinésithérapique des diverses affections, à la rééducation de la fonction respiratoire, aux rhumatismes chroniques, etc.

Le Professeur de MUNTER était Chevalier de l'Ordre de Léopold.

---

Le 2 décembre 1958 mourait à Liège le Professeur Jean FIRKET, à l'âge de 68 ans.

Docteur en médecine en 1914, il est d'emblée passionné par l'anatomie.

La guerre interrompt son élan. Il sert en qualité de pathologiste dans un des principaux hôpitaux de campagne de l'armée belge. En 1919, il part pour les États-Unis où son séjour à Johns Hopkins Medical School, auprès de Mac CALLUM, détermine définitivement sa vocation : il sera anatomopathologiste. Un doctorat spécial brillant consacre ce désir, puis divers séjours dans des laboratoires étrangers et, en 1922, Jean FIRKET succède à son père à la Chaire d'anatomie pathologique.

En 1928, l'Université lui confie aussi la Chaire de médecine légale.

Préoccupé d'inclure la pathologie — aussi bien pour l'enseignement que pour la recherche — dans le cadre des grandes lois biologiques, fortement attaché à son rôle de médecin-légiste, il est un homme solide dans ses raisonnements, respectueux au plus haut point de la physiologie, parfaitement concret dans ses démonstrations. Son enseignement est attrayant et coloré. Il consacre son activité scientifique à des problèmes de radiologie et de cancérologie et apporte des contributions importantes au problème de la radiosensibilité des tumeurs et des métastases latentes, des tumeurs lymphoïdes, de la fréquence des cancers en fonction de l'âge. Tout récemment encore, il s'attache à l'étude des facteurs étiologiques responsables des cancers bronchopulmonaires.

Soucieux de tous les problèmes des médecines sociale et industrielle, il est d'ailleurs désigné comme Président de l'Office Médico-Légal de Belgique.

Il dirige activement le laboratoire central du Gouvernement Provincial chargé du diagnostic histologique des tumeurs et prend une large part à la fondation du Centre anticancéreux dont il devient le premier directeur.

Toutes ces charges accumulées ébranlent sa santé et il doit renoncer à ses devoirs d'enseignements en 1958.

Jean FIRKET était un homme de haute culture ; les problèmes de l'Art, de la Littérature, de la Politique ne le laissaient pas indifférent.

Au cours des dernières années, il s'était tout particulièrement attaché aux questions médicales et sociales que pose le Congo Belge où il remplit plusieurs missions. Il était d'ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'Université d'Élisabethville.

Les jeunes collaborateurs et élèves ont perdu en lui

un Maître clair et cordial. Ses collègues perdent un ami dévoué et fidèle.

Jean FIRKET était Docteur Honoris Causa de l'Université de Strasbourg, Membre de l'Académie Royale de Médecine, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

Maurice GUERIN est décédé le 17 décembre 1958.

Né à Jupille en 1888, il conquiert brillamment à l'Université de Liège, en 1909, le diplôme d'ingénieur des mines et, en 1910, celui d'ingénieur-électricien. Aussitôt, il entre au Corps des mines où il poursuit une carrière brillante et gravit les échelons qui le mènent au grade d'Inspecteur Général. Parallèlement, il consacre une importante partie de son activité à l'enseignement universitaire, en qualité d'assistant dès 1910, puis de répétiteur en 1926.

Il s'intéresse d'abord à la mécanisation des charbonnages et publie des rapports sur le fonçage des puits par congélation, les transports souterrains par locomotives électriques, l'électrification des mines.

Ses préoccupations se portent ensuite vers la sécurité du travail. Ses publications, spécialement celles relatives au calcul des réservoirs à pression et haute température, à l'utilisation de la soudure dans la construction des réservoirs, à l'effort fait pour améliorer le confort et la sécurité dans les entreprises industrielles, à la sécurité minière, sont très remarquées.

Il devient ainsi un spécialiste incontesté dans le domaine de la salubrité du travail. C'est pour reconnaître cette compétence qu'il est chargé, en 1949, à la Faculté des Sciences appliquées, du cours de Prévention des accidents miniers et, en 1952, au Centre inter-facultaire du Travail, du cours de Technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail.

Sa grande expérience lui vaut d'être appelé à la Présidence du Comité des Experts du Conseil National

des Charbonnages pour l'étude des fusions et des modifications de concessions.

Monsieur GUERIN était un travailleur infatigable qui, en dépit de ses lourdes charges, conservait toujours une bonne humeur inaltérable. Sa compétence et sa serviabilité font qu'on ne le consultait jamais en vain. Son caractère enjoué lui avait acquis la sympathie de ses collègues et l'estime des étudiants reconnaissants.

Admis à l'éméritat en janvier 1958, il devait abandonner son enseignement au début de l'année académique qui se termine.

Monsieur GUERIN était Commandeur de l'Ordre de Léopold.

---

Le 28 janvier 1959 mourait à Liège Paul NEVE de MEVERGNIES.

Né à Gand, en 1882, Paul NEVE de MEVERGNIES conquiert en 1905, à l'Université de Louvain, le diplôme de Docteur en Philosophie. En même temps, il est proclamé lauréat du Concours universitaire.

Dès la parution de son premier travail, un « Essai critique sur la philosophie de Taine », le voici déjà philosophe de réputation mondiale.

C'est à l'âge où beaucoup sont encore étudiants qu'il se voit confier par notre Université la charge des cours de métaphysique, d'histoire de la philosophie ancienne et moderne, d'encyclopédie de la philosophie, puis le cours de logique.

En 1920, il est promu à l'ordinariat et pendant trente années durant — il a été nommé émérite en 1952 — il consacre à notre Université le meilleur de lui-même.

Les étudiants de toutes les Facultés ont eu droit à son enseignement de la discipline qu'apporte la logique et savent reconnaître combien le Professeur NEVE de MEVERGNIES représente le type du professeur modeste, souriant, insurpassable dans l'art de proposer avec éloquence les syllogismes les plus rébarbatifs.



Assidu aux séances solennelles de rentrées, dont il assure avec une exquise distinction les délicates fonctions de chef de protocole, ce Chevalier courtois est aimé de tous pour sa pondération et son désir de compréhension toujours en éveil.

Il trouve le loisir de publier de nombreux ouvrages de valeur sur des sujets philosophiques ou historiques et d'être le soutien efficace de nombre de sociétés d'art ou d'histoire. Patriote ardent, il fait brillamment son devoir pendant les deux guerres.

Le Chevalier NEVE de MEVERGNIES était Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

Le Professeur Louis CHRISTOPHE a été vaincu par la maladie le 16 février 1959.

Il naît à Spa en 1894. Entré très jeune à l'Université de Liège, il y entreprend de brillantes études de médecine interrompues par un volontariat au front dont il rapporte une Croix de guerre avec citations.

Un séjour en Amérique puis en France déterminent sa vocation de chirurgien.

Il travaille chez GUSHING à Boston, puis à la Salpêtrière sous l'égide de Pierre MARIE, avant de devenir, à Liège, l'assistant du Professeur DELREZ.

En 1933, il est chargé d'un cours libre de clinique neuro-chirurgicale à notre Université et en 1945, il est titulaire de la Chaire de Clinique chirurgicale.

Tout ce qui est neuf, original, toutes les techniques à la pointe du progrès tentent le Professeur CHRISTOPHE et sa curiosité n'a pas de bornes. Il veut pouvoir introduire, dans les cas les plus exceptionnels, les méthodes les plus révolutionnaires et surtout celles qui sont très combattues. De la greffe osseuse à l'ulcère gastrique, de la névralgie du trijumeau au mal de Pott, des mécanismes dont procède la mort chez les brûlés à la chirurgie des enfants bleus, des sténoses mitrales aux pneumectomies pour cancer ou tuberculose, il ne recule devant

rien. Son service témoigne d'une extraordinaire vitalité.

Tenace, audacieux, orateur brillant, il tenait ses auditoires sous la puissance de ses démonstrations.

Le Professeur CHRISTOPHE était Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

---

Le Professeur DAMAS s'est éteint à Liège le 23 avril 1959 à l'âge de 82 ans.

Il fait ses études à l'Université de Liège, qui lui confère le grade de docteur en sciences naturelles, groupe des sciences zoologiques. Il est lauréat du Concours universitaire puis du Concours des bourses de voyage, grâce auquel il commence toute une série de séjours dans les laboratoires maritimes de ROSCOFF, TATIHOV, DROBAK, HELGOLAND, BERGEN.

Jeune zoologue sportif, tenté par toutes les choses de la mer, Désiré DAMAS participe, dès lors, à de nombreuses campagnes d'explorations océaniques. Il rapporte chaque fois un matériel intéressant, dont se serviront de nombreuses générations de chercheurs.

Ces contacts continuels avec les milieux scientifiques de nos voisins nordiques l'attirent et il devient assistant, puis directeur, des Pêcheries de Norvège et professeur à l'Institut Océanographique de Bergen.

En 1910, l'Université de Liège l'appelle à succéder à Édouard VAN BENEDEN à la Chaire de Zoologie, Anatomie, Embryologie et Physiologie générale à la Faculté des Sciences. Il sera chargé, plus tard, des enseignements de zoologie systématique et de géographie animale. Il est nommé professeur ordinaire en 1919.

Son cours de première candidature en sciences est clair et ordonné ; appuyé sur un enseignement pratique très poussé, il constitue une véritable introduction à la biologie. Mais les cours que Désiré DAMAS donne avec le plus de joie sont certains enseignements de licence, ceux donnés dans la nature et les commentaires des choses de la mer. C'est là que la communion est la plus

intense, c'est là que le professeur galvanise les enthousiasmes.

Admis à l'éméritat le 10 mai 1947, Désiré DAMAS ne se décide pas à abandonner son fidèle Institut. Il y revient souvent, y travaille, lit beaucoup et participe encore à des colloques et à des réunions scientifiques.

Il laisse à l'Institut de Zoologie des collections variées et des notes de travail qui seront une réserve de sujets de recherches pour de nombreux étudiants.

Le Professeur DAMAS était Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

Le Professeur FORET a été emporté brusquement le 30 mai 1959.

Né à Liège, en 1892, docteur en médecine de notre Université en 1920, puis chef de clinique du Professeur HOGGE auprès de qui il remplira des fonctions d'assistant pendant 4 ans, il acquiert vraiment sa formation auprès de l'École Française dont l'inspiration devait éclairer toute sa carrière.

Lorsqu'en 1934, il est chargé du cours d'urologie, il se trouve devant un enseignement difficile parce que touchant à un domaine dont le cadre est très rapidement devenu vaste et complexe. Très vite, en effet, depuis quelques années, la science de l'urologie est pourvue de moyens d'investigation exceptionnels et d'immenses possibilités chirurgicales.

Le Professeur FORET est bien décidé à mettre tout en œuvre pour développer dans la clinique de Bavière les méthodes neuves, à défendre les théories protagonistes et à donner aux jeunes l'exemple des innovations tempérées par la sage prudence clinique et la conscience des responsabilités humaines. Résolument, il introduit dans la pratique la pyélographie intra-veineuse, les prostatectomies tardives ; il fut un des pionniers de la résection endoscopique. C'est dans son service que sont réalisées, avec un succès étonnant, les premières prosta-

tectomies en un temps et aussi les premières iléocystoplasties.

Clair et synthétique, précis, décidé et actif sans ostentation, il a créé un véritable service d'urologie moderne, une polyclinique intelligemment agencée.

Toujours prêt à distribuer aide et conseils, impartial et modéré, Edmond FORET est regretté de tous.

Il était Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

Le Professeur Lucien DENOËL est mort le 4 juin 1959, à l'âge de 89 ans.

Il sort de notre Université en 1892 avec le diplôme d'Ingénieur des Arts et Manufactures, en même temps qu'un Arrêté Royal le nomme Ingénieur honoraire des Mines.

Après 5 ans d'une expérience qui doit, par la suite, enrichir toute sa carrière d'enseignant, il devient répétiteur au cours d'Exploration des Mines à la Faculté Technique. En 1908, il accepte la charge de ce cours et se consacre à temps plein à sa tâche universitaire. Professeur ordinaire en 1920, il est de surcroît, en 1929, chargé du cours de Préparation mécanique des Minerais.

Cette tâche, il la remplit durant de longues années très fructueusement. Doué, en effet, d'un esprit très vif, d'un sens critique très poussé et d'un sens aigu des contacts humains, Lucien DENOËL, qui aime à honorer les principes essentiels fondamentaux, oblige ses élèves à analyser les questions avec bon sens, à rechercher les phénomènes physiques qui sont à la base des problèmes.

Convaincu de ce que, dans l'Art des Mines, ce sont les exploitants qui fournissent la matière des problèmes à résoudre, il base son enseignement sur la collaboration effective entre l'Université et l'Industrie. Il lui importe moins de se livrer à de savants calculs théoriques que de dégager les principes des matières enseignées et de les développer ensuite à l'usage des ingénieurs chargés de les appliquer. Il forme ainsi trente générations

d'ingénieurs et leur fait acquérir un jugement sain et une faculté poussée d'observation et de discussion.

Ses diverses études sur la sécurité dans les mines, les explosifs, les câbles, la ventilation, les cuvelages, les dégâts miniers — étude dont la cadence n'est pas ralentie par son admission à l'éméritat, le 12 septembre 1940 — sont l'exemple même de l'analyse méticuleuse et de l'objectivité scientifique. Elles font ressortir les qualités fondamentales de leur auteur, homme de science, homme de devoir, homme de cœur.

Lucien DENOEL était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

---

Le Professeur Michel LEGRAYE est mort à Ostende, le 22 juin 1959, où il était né en 1895.

Retardé par une guerre qu'il fait en volontaire dans les rangs des patrouilleurs, il obtient à Liège, en 1922, le diplôme d'ingénieur civil des mines. De 1923 à 1938, il mène de front une carrière universitaire exemplaire (assistant, répétiteur, chargé de cours), des travaux scientifiques qui lui valent de nombreuses promotions et distinctions, des missions géologiques et minières qui le doteront d'une très riche expérience des gisements métallifères d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Nommé professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées en 1938, Michel LEGRAYE y enseigne la géographie minière et industrielle, la minéralographie, la prospection minière, la géologie appliquée, la préparation des minerais et charbons, l'hydrogéologie, les matières premières de l'industrie nucléaire.

Par métier et par vocation, Michel LEGRAYE, captivé particulièrement par l'étude et l'exploitation des ressources minérales de l'Afrique Centrale, joue un rôle important dans l'organisation et l'exécution de la recherche scientifique coloniale et dans la mise en valeur du Congo Belge et du Ruanda-Urundi où il effectue de nombreuses missions et où il participe à la création

et à l'extension de nombreux organismes tendant à l'exploration scientifique des sols africains.

Épris de solidarité humaine, il choisit d'aider au maximum les étudiants nécessiteux et surtout les pensionnaires du Sanatorium universitaire d'Eupen. Au Comité Directeur du Service social universitaire, au Conseil culturel du Sanatorium et plus récemment, au Comité de Gestion du Home des Étudiants, il puisait dans les réserves d'un cœur généreux, les gestes et les paroles fraternels qui donnent confiance et réconfort.

Monsieur LEGRAYE était Président de l'Académie Royale des Sciences Coloniales et Officier de l'Ordre de Léopold.

---

Ce fut une consternation lorsque nous apprîmes, le 9 septembre dernier, le décès brusque du Professeur LUCIEN BRULL.

Il naît à Tongres en 1898. L'Université de Liège décerne à cet étudiant, brillant sur toute la ligne, le diplôme de docteur en médecine, avec la plus grande distinction, en 1924. Il est lauréat du Concours universitaire grâce à ses travaux originaux sur les phosphates calciques. Le voici à Londres, puis à Strasbourg : la physiologie l'a conquis et la célèbre école de Starling a en lui un digne élève.

La Clinique médicale de Bavière se l'attache comme assistant dès 1926. Il ne quittera plus ces bâtiments. Il y gravit les échelons classiques : chef de travaux (en même temps qu'associé du Fonds National de la Recherche Scientifique), puis chargé de cours de Clinique médicale, de Policlinique médicale et de Propédeutique ; enfin, professeur ordinaire en 1942.

Lorsqu'à l'étranger on parle de Liège et de l'hôpital de Bavière, le nom de BRULL est sur toutes les lèvres. Tout le monde connaît ses remarquables travaux sur la physiologie et la physiopathologie du rein et sur les isotopes radio-actifs, qu'il fut le premier à utiliser en

Belgique. Au Congrès de physiologie de Copenhague, son cœur mécanique à sang incoagulable fait sensation.

A l'heure difficile de la lutte pour le principe du Professorat full-time, à la Faculté de Médecine, Lucien BRULL est déjà depuis longtemps, en ce domaine, un pionnier ; c'est à son exemple, à son désintéressement, à son effort de persuasion opiniâtre que la Faculté de Médecine de l'Université de Liège doit d'avoir donné l'exemple du « fulltimat ». C'est sur tous les fronts qu'il se bat pour qu'éclate la vérité selon laquelle le clinicien universitaire doit à sa Maison son temps tout entier.

Lucien BRULL sait être partout à la fois : au laboratoire, dans la salle d'expériences, à l'atelier, au lit des malades, à la policlinique, dans tout l'hôpital enfin, toujours pour convaincre et agir, pour développer les enthousiasmes, susciter la confiance.

Le Professeur BRULL est un homme « debout », toujours pour tous et pour tout : pour sa famille, ses collaborateurs ses amis.

Exceptionnellement indépendant, il est d'une générosité transcendante.

Le dernier effort est pour le Congo au service duquel il met, depuis 1956, toutes ses forces. Directeur de la première mission FULREAC en 1957, il trouve là une nouvelle occasion de créer, de donner. Il déborde, il éclate d'activité, il conseille, il organise : c'est l'épanouissement de son amour pour l'interdiscipline et de son besoin d'aider.

Pour tous ceux qui eurent le bonheur de le bien connaître, la perte est irréparable. Suis-je capable seulement de faire le départ entre les regrets du Recteur au nom de l'Université, du Président de FULREAC — au souvenir de tout ce qu'il y a apporté — et de l'ami ? L'infime consolation qui nous reste, puisque — disait-il — il n'est pas physiologique de pleurer, c'est de continuer la bataille sur tous les plans, avec lui, comme s'il était encore là.

Le Professeur BRULL était membre de l'Académie de Médecine et Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

---

L'Université a été aussi cruellement affectée par la mort de Mademoiselle Nicole HOUSSA, assistante à la section de philologie romane, décédée accidentellement, et de Mademoiselle Ottorina BARBAFIERA, assistante volontaire à la même section.

Les rangs du personnel administratif et technique ont perdu Messieurs A. DELHEZ et G. MESTRÉE, rédacteurs, et Monsieur LACOMBLE, chef de division honoraire.

La grande famille des étudiants est aussi en deuil de Messieurs Freddy OLIVIER, étudiant en sciences mathématiques, Marc BIENFAIT, étudiant en sciences botaniques, Albert JACQUEMIN, ingénieur-mécanicien.

Aux proches de tous ces chers disparus, l'Université adresse sa douloureuse sympathie.

Mesdames, Messieurs, je vous convie à vous recueillir debout, un instant, en souvenir de ceux qui ne sont plus.

*Les lumières s'éteignent et l'assemblée se recueille...*

*Monsieur le Recteur poursuit :*

MESDAMES, MESSIEURS,

MM. Joseph VAN HAM, Fritz CARPENTIER, Lucien DEHOUX, Fritz ALBERT et Paul DIVRY quittent cette année l'Université, atteints par la limite de l'âge.

MM. VAN HAM, CARPENTIER et DIVRY n'ayant pu se rendre à cette cérémonie, la médaille de l'Université leur sera remise à une autre occasion.

Un arrêté royal en date du 1<sup>er</sup> octobre 1958 admet Monsieur VAN HAM à l'éméritat.

Joseph VAN HAM naît à Liège en 1902 où il conquiert en 1926 le diplôme d'ingénieur civil des mines. Assistant



du cours de géométrie descriptive, il participe à cet enseignement pendant toute sa carrière et sa nomination au poste de répétiteur, en 1932, lui vaut de collaborer aussi à l'enseignement de la graphostatique.

Pendant plus de 20 ans Monsieur VAN HAM obéit modestement à sa conscience exemplaire du devoir être l'auxiliaire permanent de 400 à 500 étudiants chaque année. Prenant sur lui leurs difficultés, leur consacrant tout son temps au détriment de travaux personnels auxquels il doit renoncer, il se sacrifie délibérément à l'accomplissement de sa mission. Les fatigues accumulées, l'anxiété réelle qu'il a de ne pouvoir poursuivre ses multiples tâches ruinent sa santé ; il est contraint de renoncer et acquiert l'éméritat en 1958.

Effacé et ignoré de beaucoup, M. VAN HAM utilise les rares loisirs que lui laissent les étudiants à étudier la géologie minière du Bassin de Liège où ses avis font autorité. Désireux d'accorder leur part aux sciences naturelles, il prend un plaisir sans bornes à devenir, de surcroît, un entomologiste distingué.

Pour des milliers d'anciens étudiants, pour ses amis fidèles, il sait toujours être l'auxiliaire délicat et par là même un bon serviteur de l'Université.

---

Un arrêté royal en date du 18 novembre 1958 confère, sur sa demande, à Monsieur Fritz CARPENTIER, la démission honorable de ses fonctions.

Né en 1890, Monsieur CARPENTIER obtient le diplôme de docteur en sciences zoologiques à notre Université. Immédiatement, il est assistant du Professeur DAMAS dont les leçons de morphologie le passionnent d'autant plus qu'une hérédité paternelle artistique le rend, depuis son jeune âge, sensible à la beauté des formes.

Très vite, sous la diversité des échantillons animaux, il découvre l'unité du plan fondamental et l'identité d'origine des structures.

Assuré d'indépendance, qu'il apprécie au plus haut

point, par sa nomination au poste de Conservateur des Collections de Zoologie en 1922, il peut désormais, en toute quiétude, se consacrer à l'analyse fouillée du squelette et des muscles des insectes inférieurs et des méganeurides fossiles.

Fritz CARPENTIER applique sa rigueur, sa grande culture générale et sa connaissance approfondie du monde des insectes à des travaux de recherches réalisés avec un soin scrupuleux.

Ses publications sont écrites dans un style volontairement, concis et dépouillé, dont les grandes qualités lui valent des distinctions belges et internationales.

En 1948, il est chargé, à la Faculté des Sciences, des cours de morphologie et de systématique des invertébrés. Son enseignement est empreint et la même rigueur que ses recherches et dominé par son extrême modestie.

La tâche à laquelle il se donne plus particulièrement depuis quelques années est bien la préparation de l'organisation du Musée de l'Institut de Zoologie. Si, bientôt, nous pouvons mettre à la disposition, non seulement des étudiants, mais encore du public des collections patiemment réunies, rigoureusement classées, harmonieusement présentées à l'Institut de Zoologie, c'est en grande partie au travail sans relâche de Monsieur CARPENTIER que nous le devons. Il a tout pensé en fonction du but à la fois didactique et artistique que doit viser la création d'un musée moderne de zoologie.

---

Un arrêté royal du 1<sup>er</sup> janvier 1959 admet à l'éméritat le Professeur DEHOUX.

Lucien DEHOUX est né à Bruxelles en 1890 et conquiert ses diplômes de licencié puis de docteur en éducation physique à l'Université de Gand.

Dès la fin de sa licence, désireux de communiquer aux jeunes son enthousiasme et d'instaurer sans tarder dans les établissements scolaires une « gymnastique » conforme à la méthode rationnelle qu'il a conçue, il commence un

cours d'éducation physique à l'Athénée Royal de Liège. Il ne cesse de se donner sans défaillance à l'œuvre qu'il est décidé de mener à bien : la fondation d'une « école liégeoise d'éducation physique ».

Riche d'un sens pédagogique remarquable, il construit la théorie sur des bases solides, définit avec précision tous les termes techniques, crée de nouveaux types d'exercices physiques (en particulier pour le redressement lombaire), les classe en fonction de l'effort musculaire, les adapte ; en somme, il met au service d'un enseignement jusque là fort négligé, son enthousiasme, son sens des responsabilités et son souci de la perfection.

Pendant plus de 45 ans, l'enseignement primaire, secondaire, normal et normal secondaire de la Province de Liège bénéficient de ses efforts. Bien mieux, il « fait » des élèves qui continueront la tâche.

En effet, chargé de cours en 1935 à l'Institut d'Éducation Physique puis professeur en 1942, il communique patiemment la nouveauté de sa méthode à des étudiants étonnés puis conquis. Il publie, outre de nombreux articles dans des revues européennes et américaines, quatre livres qui sont un modèle de théorie et d'explication des exercices, qui prolongeront certainement longtemps l'effort qu'il a consacré à cette discipline trop souvent négligée.

Qu'il veuille bien accepter la médaille d'argent gravée à son nom.

---

Un arrêté royal du 14 janvier 1959 admet le Professeur ALBERT à l'éméritat.

Né à Tongres en 1889, il fait ses études de médecine à Liège et part aussitôt pour le front : quatre années de dévouement sans bornes, de devoir médical accompli en dépit de tous les dangers.

A son retour, il est immédiatement assistant à la clinique chirurgicale, puis chef de travaux, chargé de cours, professeur extraordinaire et professeur ordinaire

en 1936. Ses travaux tant expérimentaux que cliniques abordent les sujets les plus variés de la physiopathologie chirurgicale : tétanos, traumatismes crâniens et leurs conséquences, système sympathique et ses multiples interférences. A ce point de vue, la chirurgie de la douleur est l'une de ses préoccupations majeures. Il démontre, pour la première fois, le rôle des troubles vaso-moteurs réflexes post-traumatiques et la possibilité de les éviter ou de les interrompre grâce aux anesthésiques locaux.

En ces derniers temps, il s'attache plus particulièrement à percer, avec ses collaborateurs, le mystère des greffes de tissus et d'organes et à faire progresser les méthodes de chirurgie vasculaires. En ce domaine, il crée une véritable école : c'est un des beaux présents qu'il fait à notre Maison.

Il veut que l'atmosphère de son service soit une synthèse parfaite entre l'amour de l'expérience bien conçue et honnêtement réalisée et la mission humaine auprès du malade. L'école qu'il nous laisse est modelée à cette image.

Les générations qui assistent à ses démonstrations opératoires voient travailler — sous la conduite de l'esprit le plus concis, le plus pondéré — la main la plus exacte et la plus prudente ; ils comprennent que cette chirurgie aux progrès incessants, aux techniques de plus en plus extraordinaires, ne doit jamais conduire au goût du risque. Monsieur ALBERT aime bien mettre en valeur dans ses cours « *ce sens de l'équilibre qui n'est que la résultante du sens des responsabilités* ». Tout se passe, pour lui, sur un plan infiniment supérieur qui se caractérise d'un seul mot : « *l'humain* ». Il est l'exemple du calme devant le danger ; de la patience devant l'écueil, du don de soi en toute circonstance.

Son extrême complaisance, sa bonté infinie, son sourire sont, pour le malade, aussi précieux que son talent. Pour lui, rien ne peut venir troubler l'âme sereine d'apôtre qui doit être celle du médecin. Les jeunes

doivent lire et méditer ces quelques pages écrites par le Professeur ALBERT « *L'introduction à la pratique de la chirurgie* », et qui est la véritable bible du chirurgien.

Certes, il va profiter maintenant de quelques loisirs supplémentaires pour aimer davantage ses fleurs et se consacrer un peu plus à la musique, mais ce ne sera que pour se donner davantage à ceux qui souffrent et mieux réfléchir à ce qui lui reste encore à faire.

Honoré par les Sociétés de chirurgie étrangères les plus renommées, Membre de l'Académie de Médecine, admiré par tous lors des congrès internationaux, je me réjouis d'être assuré qu'il continuera à nous apporter son exemple et ses conseils.

Qu'il veuille bien accepter la médaille d'argent gravée à son nom.

---

Un arrêté royal en date du 24 avril 1959 admet à l'éméritat le Professeur Paul DIVRY.

Le Professeur DIVRY naît en 1889. Étudiant à Liège, il est proclamé docteur en médecine avec la plus grande distinction.

Interne puis assistant de la Clinique Psychiatrique, il passe un doctorat spécial en psychiatrie, puis, après un voyage d'études à Lausanne et à Paris, est chargé du cours de psychiatrie en 1925, professeur extraordinaire en 1930 puis ordinaire en 1935.

La Faculté de Droit, l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques, l'École de Criminologie puis le Centre interfacultaire du Travail le sollicitent pour apporter à leurs étudiants l'essentiel, clairement exposé, des notions nécessaires des éléments de psychiatrie.

Le Professeur DIVRY est, en effet, doué d'un sens didactique raffiné, il donne des cours concis, précis et limpides. Il apprend aux étudiants à concevoir des méthodes d'examens des plus méticuleuses. Il n'abandonne pourtant pas pour cela la recherche et publie de nombreux travaux d'ordre clinique, thérapeutique,

expérimental et histochimique qui font autorité à l'étranger. Très tôt, il a su mettre en évidence, par une ingénieuse technique de détection optique, la dégénérescence amyloïde des plaques séniles du cerveau.

Dans le domaine social, dès 1925, il fonde le dispensaire d'hygiène mentale de Liège, dont il assume toujours la direction médicale. Enfin, ses expertises près des tribunaux sont toujours attendues avec un imposant respect.

Étudiants, personnel de la Clinique du Dispensaire savent combien le Professeur DIVRY est un travailleur infatigable pour l'avoir vu chaque jour, depuis 34 ans, à son service dès 6 heures du matin.

Ses collaborateurs et ses nombreux élèves ont pu, dans toutes les circonstances, apprécier ses qualités humaines, sa modestie, son indulgence et son grand désir d'efficacité.

---

Au nom de l'Université, je remercie tous les émérites des devoirs qu'ils ont si généreusement rendus à notre Alma Mater durant leur carrière.

Je souhaite qu'ils puissent encore consacrer de longues prochaines années à leurs travaux agrémentés de passionnants violons d'Ingres.

#### MESDAMES ET MESSIEURS,

En accord avec M. le Vice-Président du Conseil d'Administration, nous avons renoncé aujourd'hui à vous lire le rapport sur l'activité de l'Université, ce qui surchargerait par trop le programme de cette séance.

Ce rapport sera publié, comme chaque année (1). L'essentiel de ce qui s'est passé dans notre Maison sera d'ailleurs évoqué dans mon allocution de tout à l'heure.

(1) Voir le texte de ce rapport à partir de la page 45.

Les fonctions de Secrétaire du Conseil Académique ont été assurées, cette année, par le Professeur SCHLAG à qui j'adresse mes très vifs remerciements.

Un arrêté royal en date du 25 juillet 1959 appelle, pour le remplacer, le Professeur HARSIN de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Au Conseil d'Administration, les délégués DELBOUILLE de la Faculté de Philosophie et Lettres, TULIPPE de la Faculté des Sciences, ROSKAM de la Faculté de Médecine et DANZE de la Faculté des Sciences appliquées seront remplacés respectivement par les Professeurs DEMOULIN, GUEBEN, CHEVREMONT et CALEMBERT.

Je voudrais saisir cette nouvelle occasion pour dire aux Collègues qui quittent le Conseil combien je leur suis reconnaissant de leur on ne peut plus agissante amitié et de leur dévouement incomparable.

\* \* \*

*L'Orchestre de Chambre interprète le « Rondo du Concerto en mi majeur » de J. S. Bach.*

*Monsieur le Recteur reprend la parole :*

Le Conseil Académique de notre Université a décerné, à cinq illustres savants étrangers, le titre de Docteur Honoris Causa :

sur proposition de la Faculté des Sciences, à M. de HEVESY de Stockholm ;

sur proposition de la Faculté de Médecine, à MM. COURRIER de Paris, MEDAWAR de Londres, LESPAGNOL de Lille et BROWN de Londres.

MES CHERS COLLÈGUES,

En vous décernant ce titre, notre Université a voulu reconnaître à la fois l'excellence de vos travaux et notre particulière gratitude.

Nos Collègues, les Professeurs GUEBEN, CHEVREMONT, ALBERT, STAINIER et BACQ vont, en quelques mots, rappeler à cette assemblée vos mérites transcendants.

Je donne la parole au Professeur GUEBEN pour la présentation de M. de HEVESY.

*M. le Professeur GUEBEN monte à la tribune :*

Je suis tout particulièrement honoré de la mission qui m'est confiée de vous présenter le grand savant de renommée mondiale qu'est le professeur Georges de HEVESY à qui notre Université a décerné le diplôme de docteur honoris causa.

Né à Budapest en 1885, il fit successivement ses études en Suisse, en Allemagne et en Angleterre.

C'est au laboratoire de Rutherford qu'il fit la découverte qui devait orienter en ordre principal sa voie d'activité ultérieure. Tentant de réaliser la séparation du Ra D et du plomb, il arriva à la conclusion que cette opération est impossible quels que soient les moyens utilisés. Cet échec apparent le conduisit à deux conséquences fondamentales : d'une part l'existence des isotopes, c'est-à-dire des types chimiques absolument identiques bien que différents par l'une ou l'autre caractéristique physique, d'autre part la possibilité d'utiliser cette identité de comportement chimique pour étudier un des isotopes, le plomb par exemple, par l'observation du Ra D qui l'accompagne quantitativement et que, en raison de son caractère radioactif, on peut suivre beaucoup plus aisément. C'était l'idée de la méthode des traceurs radioactifs que de HEVESY utilisa pour la première fois en 1912.

D'abord chargé d'enseignement à l'Université de Budapest, il la quitta en 1920 pour être attaché à l'Institute for theoretical Physics de Copenhague auprès de Niels Bohr. C'est là qu'il réalisa toute une série de découvertes, notamment le hafnium, la radioactivité du



samarium, une des premières méthodes de séparation des isotopes.

Cependant c'est la méthode des traceurs qui eut toujours sa prédilection. Il l'appliqua en particulier à l'étude des processus chimiques dans les plantes : c'était le premier emploi de cette technique dans les systèmes vivants. La découverte de la radioactivité artificielle par F. Joliot lui fournit l'occasion d'étendre encore le champ d'emploi de la nouvelle méthode. Bientôt on vit de multiples applications dans les laboratoires du monde entier. Mais la contribution personnelle de de HEVESY est très importante.

D'autres techniques lui doivent aussi beaucoup : qu'il me suffise de citer la méthode d'analyse chimique par activation dont il fut un des pionniers.

Depuis la deuxième guerre mondiale, il a travaillé à Copenhague et à Stockholm où il est actuellement attaché au Research Institute for organic chemistry.

L'ensemble de son œuvre et spécialement la méthode des traceurs radioactifs lui a fait attribuer le prix Nobel pour l'année 1943.

Une nouvelle distinction vient d'être créée : *l'Atoms for peace award* ; elle a été décernée pour la deuxième fois en 1958 et c'est de HEVESY qui en a été le bénéficiaire.

Les titres que je viens de vous exposer justifieraient déjà l'attribution d'un diplôme honoris causa. Je dois ajouter que l'Université de Liège a, à l'égard de Monsieur de HEVESY, une dette de reconnaissance. Un de nos jeunes chercheurs, P. Bayard, a fait un séjour prolongé au laboratoire de de HEVESY quand il était à Copenhague. Mais ce sont nos services de recherches de physique et de chimie nucléaires qui doivent le plus à Monsieur de HEVESY. Il m'est agréable de signaler ici que c'est en suivant ses conseils et ses indications qu'avec MM. Brull, P. Dumont et J. Govaerts j'ai pu mettre en route en 1938 les premières recherches effec-

tuées en Belgique sur les applications des radioisotopes à l'étude de problèmes biochimiques. Depuis lors ces recherches n'ont jamais été interrompues : au contraire, le succès auquel elles donnèrent lieu a amené une longue série de travaux sur les applications des radioisotopes dans divers domaines. Dans tous les cas Monsieur de HEVESY est resté notre conseiller : il n'a cessé de suivre avec attention nos travaux et maintes fois, la discussion des résultats a fait avec lui l'objet d'échanges de vue extrêmement profitables.

Je dois encore souligner qu'en 1949-1950 Monsieur de HEVESY a été titulaire de la chaire Francqui à l'Université de Gand : pendant son séjour en Belgique, il est venu plusieurs fois à Liège soit pour des conférences, soit pour des séminaires.

Grand savant de renommée mondiale, grand ami de notre Université qui lui doit beaucoup, j'ajouterai que Monsieur de HEVESY est un grand cœur à qui personnellement je dois une reconnaissance particulière. N'est-ce pas là un bouquet de titres qui justifient amplement la distinction qui lui est accordée aujourd'hui.

*Monsieur le Recteur s'avance vers M. de HEVESY et lui remet, en même temps que le diplôme et l'épitoge, la médaille de l'Université.*

*Il donne ensuite la parole au Professeur CHEVREMONT, qui présente, en ces termes, M. R. COURRIER, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de l'Institut de France :*

Le Professeur Robert COURRIER est incontestablement un des fondateurs et des maîtres actuels de l'Endocrinologie.

Docteur en médecine en 1924 puis docteur ès sciences naturelles de l'Université de Strasbourg, où il a été un des élèves de Bouin, ensuite agrégé d'histologie et embryologie, Monsieur COURRIER a été professeur à

Alger de 1931 à 1938 puis a été appelé au Collège de France où, depuis lors, il dirige le Laboratoire de Morphologie expérimentale et Endocrinologie. Lauréat de nombreux prix et titulaire de multiples récompenses scientifiques, il est membre ou président de plusieurs sociétés françaises et étrangères ; il est notamment Membre correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique depuis 1946 et Membre Associé de la Classe des Sciences depuis 1954. Membre de l'Institut de France, il est devenu Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, en 1948. Il est Docteur Honoris Causa des Universités de Rio de Janeiro, Québec, Istanbul, Bruxelles et Louvain.

Médecin-colonel de réserve, il a reçu la Croix de Guerre à Verdun en 1917, est Commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses autres distinctions.

Depuis 1920, M. COURRIER a publié 289 notes et travaux importants dont plusieurs ont eu un très grand retentissement. Ils se rapportent surtout à la cytologie des organes génitaux, à l'histophysiologie de l'ovaire, du placenta, du corps thyroïde, de l'hypophyse, à l'endocrinologie de la gestation, à l'antagonisme et la synergie des hormones ovariennes ainsi qu'à la préparation et à l'emploi d'hormones radioactives, etc. Il a écrit un livre remarquable sur l'endocrinologie de la gestation, dont la première édition a été rapidement épuisée.

Parmi ses nombreux et importants travaux, signalons particulièrement les suivants :

M. COURRIER a pris une large part dans les premières recherches effectuées sur les hormones sexuelles femelles. C'est lui qui, le premier, a retrouvé chez la femme l'hormone folliculaire ou folliculine. C'est également dans le laboratoire de M. COURRIER qu'a vu le jour un des premiers oestrogènes artificiels. A l'aide de chimistes qui firent partie de son équipe de chercheurs, M. COURRIER a pu effectuer des travaux importants sur les

rapports qui existent entre la structure chimique et l'activité oestrogénique.

Il établit aussi une notion fondamentale en biologie et en médecine : en administrant à l'animal de fortes doses d'hormone thyroïdienne, on met sa glande thyroïde au repos. Ce fait a pris force de loi en endocrinologie pratique. Il a encore été confirmé par l'emploi d'hormones thyroïdiennes radioactives réalisées avec Joliot-Curie dès 1937. Ils obtinrent notamment la première hormone « marquée », la thyroxine ayant dans sa molécule de l'iode radioactif  $I^{131}$ . R. COURRIER a pu aussi expliquer le mode d'action de certains antithyroïdiens de synthèse.

Cet éminent savant a déjà rendu des services importants à notre Université. Non seulement il s'intéresse à l'activité de nos laboratoires, mais il reçoit volontiers nos chercheurs dans ses services. Le Professeur Madame Dubuisson-Brouha, notamment, a travaillé pendant un an chez M. COURRIER à Alger.

Signalons enfin que le Professeur COURRIER est déjà venu faire à notre Université deux séries de conférences très appréciées : l'une, il y a plusieurs années, à l'initiative du regretté Professeur Brouha, l'autre en décembre 1956 à l'Institut d'Anatomie dans le cadre de l'Accord culturel franco-belge.

*Monsieur le Recteur remet à M. COURRIER le diplôme et l'épitoge, ainsi que la médaille de l'Université.*

*Il prie ensuite le Professeur ALBERT de bien vouloir présenter M. le Professeur P. B. MEDAWAR.*

*M. ALBERT s'exprime en ces termes :*

Ce serait une gageure, en une séance aussi minutée, de vouloir exposer les titres du Professeur P. B. MEDAWAR. Ses travaux des quinze dernières années, tous centrés sur le problème biologique des greffes, lui ont valu une réputation mondiale. Professeur de zoologie

à l'Université de Londres, University College London, biologiste de haute classe, il a épluché, disséqué ce problème plein de mystères avec une minutie et une précision telles, que chacune de ses publications marque une étape décisive et un progrès sensationnel.

Dans cette œuvre immense, nous ne pourrons, faute de temps, relever que quelques points saillants :

Tout le monde sait à présent qu'une greffe faite d'un individu à un autre (homogreffe) est inéluctablement détruite et éliminée par le récepteur, sauf lorsque l'échange se fait entre jumeaux univitellins, génétiquement identiques.

Quelle pouvait être la raison de cette intolérance? Par toute une suite d'expériences, poursuivies avec une logique et une continuité imperturbables, le Professeur MEDAWAR démontre qu'il s'agit bien d'une réaction immunologique (antigène-anticorps) et qu'un récepteur, sensibilisé par une première greffe, détruit plus rapidement et avec violence une seconde greffe du même donneur. Par ailleurs, cette réaction immunologique, spécifique d'individu, s'exerce essentiellement par l'intermédiaire d'anticorps cellulaires.

La nature de l'intolérance une fois établie, était-il possible de la vaincre et de réaliser ainsi ce rêve caressé depuis des siècles de pouvoir remplacer tissus et organes, malades ou déficients, par des homogreffes saines et fonctionnelles? Le problème semblait d'autant plus ardu qu'il allait à l'encontre de tous les moyens naturels de défense de l'organisme.

Chez le bétail, des échanges cellulaires se font souvent spontanément entre jumeaux hétérozygotes pendant leur vie intra-utérine. Le Professeur MEDAWAR, ayant observé chez ces jumeaux une tolérance naturelle et réciproque vis-à-vis des greffes faites de l'un à l'autre, tente aussitôt d'induire artificiellement une tolérance du même type : il injecte chez des souris au futur récepteur, avant ou très tôt après la naissance, des cellules vivantes du futur

donneur et voit ainsi le premier devenir et rester tolérant aux homogreffes provenant du second.

Un fait nouveau, d'une importance biologique capitale surgit : un individu, soumis à un antigène étranger au moment où il est encore immunologiquement immature, ne réagit plus à cet antigène même à l'état adulte.

Mais en même temps le Professeur MEDAWAR prouve que la tolérance aux homogreffes est réalisable et galvanise du même coup l'enthousiasme des chercheurs du monde entier.

L'induction de la tolérance à l'aide de cellules vivantes n'est pourtant pas sans risques sérieux pour le récepteur. Poursuivant obstinément sa voie, le Professeur MEDAWAR signale bientôt que les cellules détruites et même leurs extraits provoquent encore l'immunité de transplantation et que, dès lors, l'antigène non cellulaire doit être capable de créer la tolérance.

Il y a quelque deux mois, il m'annonçait que les premières tolérances avaient été obtenues à l'aide de ses extraits, inoffensifs pour le récepteur. La solution finale semble toute proche et c'est lui qui en aura été le principal artisan.

L'ensemble prestigieux de ses travaux décida notre Faculté de Médecine, par un vote unanime, à présenter le Professeur MEDAWAR au Conseil Académique pour le grade de Docteur Honoris Causa.

L'Université de Liège s'honore aujourd'hui en offrant à notre éminent Collègue la plus haute distinction dont elle dispose. A son admiration pour ses géniales découvertes, l'Université joint un geste de gratitude.

Le Professeur MEDAWAR est un tout grand ami de notre Université. Il y a fait de remarquables conférences. Il aime aussi recevoir dans ses laboratoires, où, comme un fastueux mécène, il adore faire partager le fruit de ses travaux et de son expérience. Nous en sommes régulièrement les heureux bénéficiaires et nos

laboratoires respectifs échangent en pleine confiance l'évolution de leurs recherches.

Le Professeur MEDAWAR est venu aussi présider, avec sa courtoisie, son élégance et son prestige universellement appréciés, le colloque international que nous avons organisé cette année sur les problèmes biologiques des greffes. Sa précieuse collaboration et sa présidence ont été pour une très grande part dans le brillant succès de ce colloque et nous sommes heureux de pouvoir lui redire notre tout cordial merci.

Cher Professeur MEDAWAR, mon très cher Ami, en toute autre circonstance, cette journée, la toute dernière de ma carrière universitaire, eut été embrumée de mélancolie. Grâce à vous, au contraire, cette journée est radieuse, puisque mon dernier geste officiel aura été pour vous accueillir dans cette Université qui m'a donné les plus belles heures de ma vie.

*Monsieur le Recteur remet à M. MEDAWAR le diplôme et l'épitoqe, ainsi que la médaille de l'Université.*

*Il donne alors la parole au Professeur STAINIER, qui présente M. le Professeur A. LESPAGNOL :*

Le Professeur Albert LESPAGNOL mérite à juste titre la reconnaissance de notre Université et le témoignage de toute notre admiration. Au cours d'une carrière déjà longue, et combien fructueuse, il n'a cessé de faire la preuve de sa maîtrise dans le domaine de l'enseignement et dans celui de la recherche.

Ses premiers travaux ont été effectués en 1928, sous la direction de Michel Polonowski ; ils ont montré l'existence dans le lait de femme, de glucides différents du lactose. Parti de la chimie biologique, Albert LESPAGNOL devait rapidement toutefois se spécialiser dans la chimie des médicaments de synthèse. Guidé par des analogies structurelles, il a appliqué des méthodes de synthèse variées à la préparation d'un nombre important

de nouveaux composés, notamment des antiépileptiques et des hypnotiques qui, pour la plupart, ont été soumis à l'expérimentation pharmacodynamique.

En groupant sous une même formule des ensembles fonctionnels existant dans des produits reconnus actifs, il a réussi à préparer de nouveaux dérivés à réelle activité analgésique. Il a en outre poursuivi ses recherches dans le domaine des antirhumatismaux, des oestrogènes de synthèse et des médicaments du système nerveux autonome.

Toutes ces recherches associent les techniques les plus variées de la chimie organique à des conceptions pharmacodynamiques le plus souvent hardies et originales.

Chargé du cours de Pharmacie Chimique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille depuis 1937, Monsieur LESPAGNOL s'est acquis d'autre part une réputation hautement méritée de conférencier exceptionnel et de savant de haute probité intellectuelle.

Le Professeur LESPAGNOL a été souvent l'hôte des Universités belges, toutefois, l'Université de Liège lui doit une reconnaissance particulière ; déjà en 1946, il a fait chez nous un séjour prolongé comme professeur d'échange et a donné à l'Institut de Pharmacie un cours réparti sur dix leçons et portant sur la synthèse des médicaments organiques. Ce cours connut un succès remarquable et depuis lors les relations qui se sont créées entre nos deux écoles de Pharmacie ont été extrêmement profitables pour notre Institut.

A maintes reprises, plusieurs de nos assistants et de nos jeunes pharmaciens qui se destinent à l'industrie ont été accueillis dans les laboratoires du Professeur LESPAGNOL et ils ont largement bénéficié de l'expérience et de l'amabilité particulière de ce maître de la chimie organique.

Aujourd'hui, l'Université de Liège est heureuse de



lui apporter publiquement son tribut d'admiration et de reconnaissance.

*Monsieur le Recteur remet à M. LESPAGNOL le diplôme et l'épithème, ainsi que la médaille de l'Université.*

*Invité à présenter M. le Professeur BROWN, le Professeur BACQ monte à la tribune :*

Lorsque le Docteur Georges Lindor BROWN fut nommé Professeur de Physiologie à l'University College de Londres, d'aucuns craignaient que son enseignement ne soit pas à la hauteur des recherches admirables auxquelles, depuis longtemps, il consacrait toute son activité dans le laboratoire de Sir Henry Dale. Les inquiets avaient tort ; le passage se fit sans heurt ; l'enseignement fut aussi un grand succès. Il ne pouvait pas en être autrement. Sir Lindor BROWN aurait réussi dans beaucoup de carrières ; il est heureux pour nous qu'il ait choisi celle du physiologiste.

Sir Lindor a du flair ; il avance à coup sûr, guidé par une imagination fertile tempérée par beaucoup de bon sens et stimulée par une incroyable habileté technique. Il exécute l'expérience décisive au moment propice, sans bavure, sans hésitation ; la réponse est claire, l'œuvre classique. La théorie de la transmission chimique de l'influx nerveux lui doit maintes démonstrations éclatantes qui ont fini par entraîner la conviction des plus sceptiques après avoir fourni la base de discussions passionnantes.

Le charme et la fermeté de son caractère, son humour, la justesse de sa pensée, son dévouement à la recherche scientifique et à l'enseignement font que Sir Lindor est très aimé non seulement de ses collègues et de ses collaborateurs, mais aussi de ses étudiants. Il est, parmi ses pairs, le conseiller très écouté aux relations avec l'étranger ; à la Royal Society, à la Physiological Society

et dans les Comités internationaux, le rôle qu'il joue est capital.

Notre Université a toujours veillé depuis Léon Fredericq à entretenir de nombreux contacts avec la célèbre école de physiologie du Royaume-Uni ; elle a maintes fois bénéficié de sa collaboration. Il était juste que Sir Lindor soit honoré par nous puisqu'il a le plus contribué par son talent et ses actes à cette collaboration et à la gloire de la science à laquelle nous sommes attachés.

*Monsieur le Recteur remet à Sir Lindor BROWN le diplôme et l'épitoge, ainsi que la médaille de l'Université.*

*Monsieur le Professeur COURRIER demande la parole et il remercie vivement l'Université de Liège au nom de tous les docteurs honoris causa.*

*La Chorale Universitaire exécute « Odi et Amo », extrait des Catulli Carmina de Carl Orff.*

*Monsieur le Recteur donne alors lecture de son discours qui a pour thème : « L'Université de Liège au Sart-Tilman ».*

Par acte intervenu le 11 mars 1959, l'État a acheté à la Société immobilière Bernheim, pour le compte de l'Université de Liège, un domaine situé au Sart-Tilman, dont, en mars 1958, le Conseil d'Administration de notre Université avait demandé l'acquisition.

Je veux remercier, à cette occasion, Messieurs les Ministres Collard, Moureaux, Vanaudenhove et Harmel, les membres de leur Cabinet, de leurs administrations, ainsi que les fonctionnaires du Comité d'acquisitions de Liège ; je veux dire publiquement à M. André Bernheim toute la reconnaissance de l'Université pour la largeur de vues qu'il a manifestée tout au long des négociations.

Qu'est-ce que ce domaine du Sart-Tilman ?

C'est un territoire de 172 Has, situé sur le plateau boisé qui surplombe les vallées de la Meuse et de l'Ourthe.

Il forme un quadrilatère, borné au Nord par la route du Condroz, depuis le monument du Souvenir aux Morts de la Guerre, à quelque sept kilomètres de Liège, jusqu'au Golf Club, et descendant en pente douce depuis cette route du Condroz jusqu'au quartier de Sur-le-Mont à Tilff.

Il s'étend sur les communes d'Angleur, de Tilff et de Bonnelles.

Le site est aéré, agréable et tranquille : des arbres, des taillis, quelques très belles futaies. C'est avec raison que l'on a qualifié ce territoire, ainsi que ceux qui l'entourent, de « poumon de la ville de Liège ».

Si l'on excepte le vallon du ruisseau de Colonster, dont les pentes sont plus accentuées, le terrain convient parfaitement à l'implantation de bâtiments.

11 mars 1959. Nous sommes au tournant de notre histoire. Depuis cette date, en effet, les espoirs renaissent dans nos cœurs.

C'est que, débordés de partout, nous ne savions plus que faire. Où caser les étudiants? Où placer nos collaborateurs? nos chercheurs? nos professeurs? dont la plupart n'ont même pas un bureau pour écrire et méditer.

La situation était sérieuse et sans espoir.

Certes, au cours de ces dernières années, nous avons pu, à grands frais et avec la désespérante lenteur des complications administratives, construire ou aménager quelques instituts. Mais les progrès sont insignifiants eu égard aux nécessités. Les difficultés de réaménagement de locaux occupés sont insurmontables, les dépenses à consentir sans proportion avec les résultats obtenus.

J'adresse mon admiration aux étudiants qui suivent les cours théoriques debout, assis par terre ou dans les couloirs ; à ceux qui assistent aux travaux pratiques de chimie dans des locaux où, par l'insuffisance de la ventilation, des fumées toxiques leur arrachent des toux

irritantes ; aux professeurs et assistants qui poursuivent, dans une misère de locaux indescriptible, des recherches qui font honneur à notre Maison, en se servant d'instruments protégés contre les chutes de plâtras par des étançons et des bâches. Que de grandeur dans cette affreuse misère !

Et si, malgré ces conditions déplorables, la population estudiantine de notre Alma Mater est passée de 2772 en 1946 à 4.565 en 1959, c'est bien que l'Université de Liège constitue une institution fondamentalement appréciée.

Mais on ne peut indéfiniment compter sur la patience et l'abnégation.

Et que pouvait-on faire ?

Ce que l'on a fait : restaurer, réparer, repeindre, ajouter une cloison, agrandir un coin, acheter, dans des conditions très onéreuses, un bout de terrain, y construire rapidement un hangar provisoire. Politique lente et coûteuse, je l'ai dit, qui aggrave encore la dispersion des services, source de désorganisation et d'inefficience, et rend illusoire tout effort de collaboration interdisciplinaire ou interfacultaire. Tout cela en attendant la grande solution, la seule valable, la plus efficace et la plus économique : l'achat d'un territoire assez vaste pour tout recommencer : le Sart-Tilman.

11 mars 1959 ! 172 Has situés assez près de la ville pour que les problèmes de communications soient solubles sans grandes difficultés !

Quand irons-nous au Sart-Tilman et selon quel planning ?

Remarquons tout de suite que, pour des raisons qui leur sont spécifiques, les diverses Facultés ne connaissent pas le même urgent besoin d'être reconstruites au Sart-Tilman.

*La Faculté des Sciences appliquées* est actuellement partiellement installée au Val-Benoît. Ses bâtiments,

construits entre 1930 et 1937, (Génie civil, Métallurgie, Chimie, Mécanique) seront encore fonctionnels durant de nombreuses années, moyennant des améliorations possibles. Le terrain disponible est assez vaste pour y élever un *Institut des Candidatures-Ingénieurs* (dont le projet, étudié par notre bureau d'Études techniques, est en voie de se terminer) et un *Institut d'Electrotechnique*.

Ainsi, avec les bâtiments du Centre national de Recherches métallurgiques, le complexe du Val-Benoît constituera un ensemble où de nombreuses générations d'ingénieurs pourront recevoir leur formation dans de très bonnes conditions.

Ces conditions seront tout à fait excellentes le jour où les services des deux années des Candidatures-Ingénieurs seront détachés de la Faculté des Sciences pour entrer sous l'obédience de la Faculté des Sciences appliquées, qui aura ainsi en mains l'ensemble des facteurs qui doit lui permettre d'organiser ses enseignements, ses recherches et ses locaux avec la coordination désirée.

J'aimerais que les deux Facultés intéressées se penchent sans tarder sur cet important problème.

*La Faculté de Médecine* pourrait difficilement, avec le système actuel de recrutement des malades, être installée ailleurs que dans une partie très habitée de la ville. Sa vie est centrée sur l'hôpital universitaire du quartier de Bavière. C'est dans cette perspective que l'Université a acquis, ces dernières années, des terrains au boulevard de la Constitution et déposé un projet d'urbanisation du quartier où est prévu un vaste complexe hospitalier comprenant les services cliniques, les disciplines pathologiques, pharmaceutiques et aussi pré-cliniques.

Si l'édification des nouveaux Instituts de la Faculté de Médecine pouvait coïncider avec une diminution importante des frais d'hospitalisation, notre Faculté de Médecine, disposant désormais d'un nombre suffisant

de malades, connaîtrait un épanouissement digne de son glorieux passé.

La *Faculté de Philosophie et Lettres* émigre, ces jours-ci, dans le nouveau bâtiment de la place Cockerill. Elle y trouvera les locaux décents qu'elle réclame depuis un demi-siècle.

Les *Facultés des Sciences*, de *Droit*, les *Ecoles annexes*, la *Bibliothèque centrale* et les *Services de l'Administration générale* sont les plus pauvrement logés de tous nos services universitaires. Ce sont donc eux qui, les tout premiers, devront être installés au Sart-Tilman.

Ces considérations nous conduisent à définir comme suit le timing des constructions au Sart-Tilman :

Une *première étape* doit comprendre l'édification des Instituts de Chimie et de Physique de la Faculté des Sciences, de Botanique, des Sciences minérales, des Sciences nucléaires, d'Astrophysique, de Géographie, du Droit, de la Bibliothèque centrale, des Services de l'Administration générale, y compris les homes et les restaurants d'étudiants.

La *deuxième étape* comprendra l'Institut de Zoologie et la Faculté de Philosophie et Lettres, dont les installations actuelles sont suffisamment rénovées ou récentes pour ne pas exiger leur déplacement immédiat.

Des *étapes ultérieures* prévoiront, si c'est nécessaire, les déplacements de la Faculté des Sciences appliquées, voire de la Faculté de Médecine si les conditions nécessaires à son expansion se trouvent rassemblées, à ce moment, au Sart-Tilman.

Telles sont les lignes générales de notre programme de constructions.

Les Facultés intéressées par la première étape des constructions ont constitué leurs groupes de travail. Leurs études sont rassemblées et coordonnées au niveau d'une Commission qui groupe quelques professeurs et quelques personnalités extra-universitaires spécialisées.

Les membres de cette Commission travaillent avec un

enthousiasme auquel je me plais à rendre hommage et un esprit d'étroite collaboration interdisciplinaire analogue à celui qui anime les membres de la mission Fulréac au Katanga

Il appartient à cette Commission d'étudier le tracé des routes, de déterminer les points où passeront les canalisations, de calculer les volumes des bâtiments à implanter, d'étudier leur agencement mutuel en vue d'une organisation fonctionnelle des services et en tenant compte des nécessités de leurs développements futurs.

La préoccupation fondamentale de cette Commission est d'aménager le domaine tout en conservant le site naturel.

Notre but est donc d'édifier, dans une « nature conservée et améliorée », dans un véritable parc de verdure, les Instituts universitaires, en faisant en sorte que les bâtiments soient aussi discrets que possible.

Ce parc créera les conditions de travail qui nous manquent tant en ville, où la vie fiévreuse et trépidante de la vallée ne nous permet aucun recueillement. Nous y aménagerons de nouvelles collections botaniques et zoologiques, nous y réserverons des coins où reconstituer et conserver des ensembles naturels, qui pourront, mieux que des salles de cours, servir de cadre à certains travaux d'observation et d'expérimentation sur le terrain.

C'est dans cet esprit et dans cette intention que nous venons d'engager un ingénieur-forestier qui sera le régisseur-conservateur du domaine et un certain nombre d'adjoints : hortonomes et jardiniers.

Leur premier travail — sous la direction de notre Commission interdisciplinaire d'étude du Sart-Tilman — sera d'installer, dès cet automne, les premières pépinières destinées à embellir le domaine, à accroître la variété des plantations, de telle manière que puisse être créé là-bas un climat d'ordre, de beauté, d'affectueuse résonance entre la nature et les hommes.

Il s'y établira, par le jeu des influences réciproques, un épanouissement certain de la personnalité des étudiants et des maîtres, dans un monde voulu, pensé et fraternellement réalisé pour eux.

Ceci implique qu'il ne peut être question de transposer au Sart-Tilman ce qui existe actuellement en ville. Il faudra tout reconsidérer : enseignement et recherche. A tout le monde sera demandé un effort d'initiative et de collaboration. Et tout le monde est disposé à nous l'apporter, à nous l'apporter tout de suite, avec un enthousiasme qui ne cesse de m'émouvoir, mais à une condition, c'est que la construction des bâtiments prévus à la première étape puisse être effectuée dans un laps de temps encore compatible avec la carrière de ceux qui se penchent sur le problème.

La vitesse d'édification est un facteur primordial de réussite. La collaboration interdisciplinaire, — si nécessaire pour l'organisation d'un campus fonctionnellement correct, — ne peut exister que si le travail en commun se fait dans l'amour, l'enthousiasme et la joie d'une perspective de réalisation à délai acceptable.

La première phase de l'Université du Sart-Tilman doit être achevée en 1970. A plus longue échéance, plus personne n'y croirait et rares seraient les collègues compétents encore intéressés par la question... Nous travaillerions sans espérance et sans foi.

Pour que tous collaborent efficacement, il faut donc aller vite.

Mais il faut aller vite aussi pour une raison économique, et celle-là intéresse tous les contribuables.

Si l'édification des nouveaux Instituts peut se faire à une cadence assez rapide, nous pourrions considérablement freiner les transformations, agrandissements, rénovations que l'on sollicite de nous, chaque jour, dans les bâtiments actuels de la vallée. On pourra limiter ces interventions à ce qui est strictement indispensable pour quelques années et, de la sorte, libérer notre Service



d'études techniques d'encombrantes et difficiles études et sauver un nombre respectable de millions.

Plus vite nous réaliserons le Sart-Tilman, mieux il sera étudié, homogène, fonctionnel, coordonné et moins la note payée par l'État sera élevée, en raison des économies faites d'autre part.

Et puisque nous y voilà, comment se pose le problème du financement ?

La loi portant création d'un Fonds des Constructions de l'Enseignement supérieur et des cités universitaires de l'État prévoit que celui-ci est doté, chaque année, de crédits d'au moins 200 millions de francs. Ces crédits doivent être partagés entre les deux universités de l'État et les établissements d'enseignement supérieur de l'État.

L'Université de Liège peut donc compter disposer, en principe, chaque année, sur ce Fonds, d'environ 80 à 90 millions.

Or, aux termes d'une étude vaste et approfondie qu'elle a menée l'an dernier, la Commission nationale des sciences, présidée par le Roi Léopold, a évalué les crédits nécessaires aux bâtiments de l'Université de Liège, pendant les dix prochaines années, à 2 milliards 600 millions de francs. Ces dépenses portent à la fois sur les constructions du Sart-Tilman première étape et sur les améliorations à apporter à la Faculté des Sciences appliquées au Val-Benoît et à la Faculté de Médecine au complexe de Bavière.

Au rythme des dotations du Fonds des Constructions universitaires, il faudrait donc 30 à 35 ans pour effectuer notre programme de constructions.

Je viens de démontrer que notre projet devait être réalisé beaucoup plus rapidement, et en dix ans au maximum. Il faudrait donc que le Gouvernement, pendant les dix prochaines années, porte à 260 millions par an le montant des crédits pour les constructions de la seule Université de Liège.

Est-ce là un effort impossible ?

Difficile peut-être dans le cadre du budget ordinaire de l'État.

Mais pourquoi ne pas contracter un emprunt ?

Il s'agit, en définitive, pour l'État, de consentir les investissements nécessaires à la promotion de la recherche scientifique ; ces investissements sont rentables, puisque, — on se plaît aujourd'hui à le souligner — le progrès des sciences et de l'enseignement universitaire est la base même de la prospérité économique.

Dans ces conditions, il se justifierait parfaitement, au regard des règles les plus orthodoxes de la science des finances publiques, que les dépenses relatives aux constructions de l'Université soient couvertes par la voie de l'emprunt.

Ce problème doit être étudié sans retard, pour que le Service d'études techniques de notre Université puisse aller de l'avant, sous la direction de notre Conseil d'administration, à qui la maîtrise de l'ouvrage, réclamée par la Commission Nationale des Sciences présidée par le Roi Léopold, doit être accordée avec la plus extrême urgence.

Pour terminer, je veux dire aux étudiants :

« Vous faites actuellement vos études chez nous, dans des conditions qui ne sont pas les meilleures, et l'Université vous prie de l'en excuser. Cependant, le courage avec lequel vous affrontez la situation nous galvanise. L'ère des espoirs est terminée, c'est la période constructive qui commence. »

« On vous a donné un home d'étudiants, on perfectionne sans cesse le service des étudiants, le service social, les services médicaux ; certains locaux ont pu être réparés et aménagés. »

« Nous réformons les études, et la documentation que vous nous avez apportée par ce questionnaire, auquel vous avez répondu d'enthousiasme, il y a quelques mois, constitue les bases mêmes de notre réforme. »

« On a accru, cette année, de 85 unités le nombre de

chefs de travaux et d'assistants, de 61 unités le personnel technique et administratif. La situation matérielle et la sécurité de tous ces collaborateurs universitaires est en voie de s'améliorer, ce qui nous permettra une sélection propre à conserver pour vous les meilleurs.

« En ce qui concerne les étudiants-ingénieurs, nous avons créé, en outre, des postes de *collaborateurs de l'Université*, qui seront attribués à des ingénieurs appartenant à notre Industrie ainsi appelés à apporter leur aide aux enseignements. C'est là une nouveauté dont nous attendons, pour notre Faculté des Sciences appliquées et notre Industrie, les plus grands bienfaits. »

« Enfin, vos maîtres eux-mêmes ont perdu l'amertume d'hier ; ils ont confiance ; leur dynamisme est décuplé parce que ce que le corps enseignant réclame depuis 50 ans se réalise enfin ou s'inscrit dans une perspective certaine à échéance acceptable. »

« Tous ces événements sont les signes du renouveau tant attendu. »

« J'aime à vous affirmer ici que l'Université de demain est déjà commencée. »

\* \* \*

EXCELLENCE,  
MESSIEURS LES MINISTRES,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de l'Université, je remercie les Représentants diplomatiques et consulaires, les hautes Autorités judiciaires et civiles, Messieurs les Recteurs ou les Représentants des établissements de haut enseignement, Monsieur le Commissaire du Gouvernement et tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette cérémonie.

J'exprime ma reconnaissance à l'Orchestre de Chambre de la Ville de Liège ainsi qu'au Maître BARTCH qui a bien voulu remplacer M. QUINET, empêché, à la Chorale

Universitaire et au Maître M. Fr. ANSPACH, ainsi qu'au professeur WELSCH, ordonnateur de cette cérémonie.

Je déclare ouverte l'année académique 1959-1960.

Vive le Roi !

*L'hymne national, exécuté par l'orchestre, clôture la cérémonie.*

\* \* \*

*Monsieur le Recteur reçoit, dans la salle des professeurs, les nombreuses personnalités qui ont bien voulu, par leur présence, témoigner leur sympathie envers l'Université.*

---

**Rapport de M. le Vice-Président V. Gothot  
sur la situation de l'Université de Liège  
pendant l'année académique 1958-1959**

Pendant l'année académique 1958-1959, le nombre d'étudiants inscrits s'est élevé à 4.565, soit une augmentation de 192 par rapport à l'année précédente.

Parmi ces inscrits, 993 étaient des étudiantes, 289 étaient des étrangers.

Les majorations constatées sont proportionnellement égales suivant les facultés. Tout au plus peut-on noter une majoration proportionnelle légèrement plus grande du nombre des étudiantes.

Pour ce qui est des examens, 5746 inscriptions ont été prises au cours des deux sessions de l'année académique 1958-1959 ; on a pu acter 2920 réussites dont 1070 avec grade. Ces chiffres sont dans l'ordre de ceux de l'année précédente.

Quels sont les faits saillants de l'année qui se termine ?

I. — Les cadres du personnel scientifique ont enfin